

[Texte]

n'est pas en faveur de transférer toute la production de divertissement à l'extérieur. Pour plusieurs raisons que je pourrais vous expliquer, et d'ailleurs le gouvernement actuel, dans tous les énoncés de politiques du ministre, et le CRTC, sont d'accord avec nous sur l'objectif actuel: à peu près 50/50.

M. Desrosiers: On a des questions qui ont été préparées par nos experts, dont quelques-unes sont pertinentes, monsieur Juneau.

Le groupe de travail recommande d'établir des distinctions entre les fonctions de président du conseil d'administration, et le président directeur général de Radio-Canada. Dans notre récent rapport, nous avons appuyé cette recommandation, parce que nous avons estimé que les erreurs administratives récentes étaient en partie attribuables à une charge de travail trop lourde. Êtes-vous favorable à ce que les responsabilités en matière de politiques, et les responsabilités opérationnelles, soient des fonctions distinctes au sein de la Société?

M. Juneau: Ecoutez, si vous me permettez, comme c'est une question qui m'implique parce que je remplis une de ces charges-là à l'heure actuelle, je préférerais ne pas faire de commentaires sur ce point. Je dois dire que je suis très au courant des recommandations qui ont été faites par toutes sortes de commissions royales, par vote Comité, par Caplan-Sauvageau, et je ne peux pas dire que c'est une recommandation qui m'effarouche mais je préférerais ne pas m'engager dans une discussion parce que je suis personnellement impliqué.

M. Desrosiers: Le Comité a également recommandé que le mandat législatif de la Société Radio-Canada prévoit la création d'un comité de vérification et qu'il y soit exigé que le vérificateur général du Canada effectue une vérification complète à la Société, au moins tous les cinq ans. Avez-vous des remarques à faire à ce sujet?

M. Juneau: Actuellement nous avons un comité— ça a été créé depuis que je suis devenu président à Radio-Canada— nous avons un comité de vérification, dis-je, composé de trois membres du conseil, présidé par un membre du conseil qui n'est pas moi et d'ailleurs je ne fais pas partie de ce comité-là, j'assiste à ces réunions mais je n'en fais pas partie. Le comité a un mandat qu'il a approuvé lui-même, qu'on peut vous remettre si vous voulez, qui a été élaboré en consultation avec le vérificateur général et qui est un mandat aussi exigeant que celui de n'importe quel comité de vérification, de n'importe quelle compagnie privée ou de n'importe quelle compagnie de la Couronne. Donc on ne voit aucune difficulté sur ce point-là.

Quant à la vérification intégrée, Radio-Canada a subi une vérification intégrée de 1981 à 1984, donc aucune objection à ça. Dans la Loi sur l'administration financière, on prévoit une vérification intégrée à tous les cinq ans. Je crois que ça représente une charge pour le vérificateur général, charge qu'il a été incapable de remplir, je veux dire qu'il n'a pu faire une vérification intégrée de toutes les compagnies de la Couronne à tous les cinq ans. Voyez-vous, à Radio-Canada, la vérification intégrée a pris, du début jusqu'à la fin, presque que quatre ans.

C'est une charge énorme qui coûte extrêmement cher au vérificateur général et qui coûte extrêmement cher à Radio-

[Traduction]

of transferring all entertainment production to independents. There are several reasons that I could give you, and in any event the present government, in all the Minister's policy statements, and the CRTC agree with us as the present goal it concerns, that is about 50:50.

Mr. Desrosiers: We have some questions that were prepared by our experts, some of which are pertinent, Mr. Juneau.

The task force recommends making a distinction between the duties of the chairman of the board and those of the chief executive officer of the CBC. In a recent report, we supported that recommendation because we believed that the recent management mistakes were in part due to an excessive workload. Do you think that policy responsibilities and operational responsibilities should be separate within the corporation?

Mr. Juneau: Listen, since that question involves me, as I occupy one of those functions, I would prefer not to comment at this point. I am well aware of the recommendations that have been made by all kinds of royal commissions, by your committee, by the Caplan-Sauvageau Task Force, and I cannot say that that particular recommendation upsets me, but I would prefer not to get into a discussion since I am personally involved.

Mr. Desrosiers: The committee also recommended that the legislative mandate of the Canadian Broadcasting Corporation should provide for the establishment of an auditing committee and that the Auditor General should do a complete audit of the corporation at least every five years. What are your comments on this issue?

Mr. Juneau: We do have a committee—which has been established since my becoming president of the corporation—we do have an auditing committee comprised of three board members and chaired by one member, not myself, and in any event I am not a member of that committee, I attend the meetings, but I am not a member. The committee has a mandate which it itself approved, that we can provide you with if you wish, which was developed in consultation with the Auditor General and which is just as stringent as that of any auditing committee of any private or Crown corporation. So we see no problem on that level.

As far as a comprehensive audit is concerned, the CBC had one from 1981 to 1984, so we have no objections to that. The Financial Administration Act provides for a comprehensive audit every five years. I think that represents a considerable workload for the Auditor General, a workload which has proved to be too great, and by that I mean that he has not been able to do a comprehensive audit of all Crown corporations every five years. In the case of the CBC, the comprehensive audit took, from beginning to end, nearly four years.

It represents a considerable amount of work which costs a great deal for the Auditor General and also for the CBC. As I